LES TRANSPORTS SCOLAIRES

➡ **Inscription aux transports scolaires régionaux rentrée 2026**

3 étapes et c'est fait :

Je m'inscris obligatoirement en ligne sur le site **laregionvoustransporte.fr** Je clique sur transport scolaire puis sur la rubrique de mon département.

Je m'acquitte des droits d'abonnement ou je choisis le paiement en 3 fois.

Je reçois ma carte Oùra si je n'en avais pas ou je garde celle de l'année dernière. Je n'ai rien à faire, elle est automatiquement chargée avec mon abonnement.

Une majoration de 30 € sera appliquée pour toute inscription après le 19 juillet 2026
Les inscriptions sont ouvertes du 2 juin au 19 juillet 2026 directement sur le site de la région

- **Besoin d'aide** : Allo la Région vous transporte au **04 8000 7000**
- Pour connaître les trajets et les horaires des transports (car et train) de la région Auvergne Rhône Alpes : https://www.oura.com

Vous avez un abonnement au transport scolaire organisé par la Région Auvergne Rhône Alpes ?
Depuis 2025, votre abonnement s'enrichit de la nouvelle offre **Scolaire + Mobilité Région** ! Un accès sans frais supplémentaire et illimité du **1er septembre 2026 au 31 août 2027 au réseau La Région vous transporte en plus de votre abonnement scolaire** . Voir les conditions et modalités pratiques sur le site https://www.laregionvoustransporte.fr/

➡ **Le lycée Terre d'horizon est desservi par CITEA - ligne 60**

Pour les renseignements sur les tarifs et les abonnements de même que les horaires et les circuits des bus :
- sur le site https://www.valenceromansmobilites.fr/
- par téléphone au 04 75 60 06 26
- à l'Agence Citéa de la Gare de Romans

Pass' Région

Cette carte émise par le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes est indispensable dans le lycée car elle permet **de franchir les portiques d'entrée de l'établissement, délivrer un plateau pour manger au self, de récupérer ses manuels scolaires et ses équipements professionnels.**

QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION ?

JE N'AI PAS ENCORE DE PASS'RÉGION :

- Je commande ma carte dès lors que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2026/2027 sur l'appli mobile Pass'Région ou en ligne https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion en indiquant le nom de mon établissement et ma filière de formation (je choisis ma filière parmi les filières 5 à 13 en fonction de ma situation). Si j'hésite sur la filière à sélectionner, je me renseigne auprès de mon établissement. Je dois télécharger une photo. Si j'ai moins de 15 ans, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.
  Avant de valider la demande, je dois choisir un code d'utilisation-code secret que je dois bien noter et retenir.
- Je devrai saisir ce code d'utilisation – code secret lors de la remise des manuels scolaires et des équipements professionnels dans mon lycée.

J'AI DÉJÀ UN PASS'RÉGION :

- Mon établissement s'occupe de tout : il revalide mes droits au Pass'Région pour 2026/2027 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
- Je dois ensuite me connecter à mon compte sur l'appli Pass'Région ou en ligne afin de redéfinir le code utilisation - code secret de ma carte si je ne m'en souviens plus. Je devrai saisir ce code secret lors de la remise des manuels scolaires et des équipements professionnels dans mon lycée.

En cas de perte ou de dégradation de la carte Pass'région, il conviendra de renouveler la demande d'une nouvelle carte sur l'espace dédié bénéficiaire de la carte Pass'Région :
https://auvergnerhonealpes.zecarte.fr/Beneficiaire/Views/Accueil.aspx
L'établissement ne fournira pas de carte temporaire.